Contribution des mutuelles au développement rural dans la Sous-préfecture de Tiébissou (Centre de la Côte d'Ivoire)

Contribution of mutual insurance companies to rural development in the sub-prefecture of Tiébissou (Centre of the Côte d'Ivoire)

[1]ASSOUMOU Assemien Yves, [2]ASSI Kopeh Jean-Louis et [3]TANO Kouamé

Résumé

Dès son accession à l'indépendance en 1960, la Côte d'Ivoire a opté pour l'État-providence afin d'assurer une bonne qualité de vie aux populations. Cette politique lui a permis d'obtenir des résultats escomptés pendant les deux premières décennies dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement, de l'hydraulique humaine, des voiries, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Mais depuis les années 1980, la réduction progressive des capacités d'intervention de l'État ivoirien dans plusieurs secteurs du développement rural, consécutive à la mise en œuvre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) liés à la crise économique, a favorisé l'émergence d'initiatives communautaires, notamment les mutuelles de développement. Ainsi, dans toutes les localités rurales ivoiriennes, en particulier celles de la sous-préfecture de Tiébissou, l'on observe un développement dans tous les secteurs socio-économiques sous l'action des mutuelles de développement. Toutefois, la persistance de conditions de vie précaires dans plusieurs villages interroge l'ampleur réelle de leurs effets sur le développement rural. La présente étude vise à analyser la contribution des mutuelles au développement rural dans cette sous-préfecture. La recherche documentaire, l'observation directe, les entretiens avec les responsables de mutuelles ainsi que l'enquête par questionnaire auprès des populations rurales ont permis d'obtenir les données nécessaires à la réalisation de cette étude. Les résultats identifient quatre types de mutuelles : les mutuelles de développement, les coopératives, les associations et les tontines, réparties de manière homogène. Ces différents types de mutuelles mènent des actions sociales, économiques et environnementales en faveur des populations rurales. Cependant, leur efficacité est entravée par des pesanteurs structurelles, socioculturelles et économiques. Pour y remédier, l'étude recommande le renforcement de la gouvernance de ces structures de développement, l'adaptation des cotisations, l'intégration des allogènes, ainsi que la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation et de collaboration entre autorités locales, partenaires et institutions publiques.

Mots-clés : Sous-préfecture de Tiébissou, Mutualité, Initiative locale, Développement rural, pesanteur.

Abstract

Since gaining independence in 1960, Côte d'Ivoire adopted the welfare state model in order to ensure a good quality of life for its population. This policy enabled the country to achieve the expected results during the first two decades in the fields of education, health, housing, water supply and road infrastructure, both in rural and urban areas. However, since the 1980s, the progressive reduction in the intervention capacities of the Ivorian State in several sectors of rural development, resulting from the implementation of Structural Adjustment Programs (SAPs) linked to the economic crisis, has encouraged the emergence of community initiatives, particularly development mutual organizations. Thus, in all rural localities of Côte d'Ivoire, especially those of the Tiébissou sub-prefecture, development has been observed in all socio-economic sectors under the influence of development mutual organizations. Nevertheless, the persistence of precarious living conditions in several villages raises questions about the real extent of their effects on rural development. This study aims to analyze the contribution of mutual associations to rural development in this sub-prefecture. Documentary research, direct observation, interviews with leaders of mutual organizations, and questionnaire surveys conducted among rural populations provided the necessary data for carrying out this study. The findings

identify four types of mutual organizations: development mutuals, cooperatives, associations and tontines, which are homogeneously distributed. These different types of mutual organizations undertake social, economic and environmental actions for the benefit of rural populations. However, their effectiveness is hindered by structural, socio-cultural and economic constraints. To address these issues, the study recommends strengthening the governance of these development structures, adapting contribution systems, integrating non-native populations, and establishing monitoring-evaluation and collaboration mechanisms among local authorities, partners and public institutions.
Keywords: Tiébissou Sub-prefecture, Mutualism, Local Initiative, Rural Development, Constraints.

Introduction

Au lendemain de son indépendance, la Côte d'Ivoire a adopté une politique de développement fondée sur la planification régionale et la réalisation d'équipements collectifs. Cette orientation s'est traduite, dans plusieurs régions du pays, par des investissements publics dans les infrastructures routières, scolaires, sanitaires, hydrauliques et administratives. Les Fonds régionaux d'aménagement rural (FRAR) ainsi que le Budget spécial d'investissement et d'équipement (BSIE) ont largement soutenu cette dynamique d'aménagement territorial et de modernisation des espaces ruraux (A. A. HAUHOUOT, 2002, p. 169).

À partir des années 1980, la crise économique et la mise en œuvre des Programmes d'ajustement structurel (PAS) ont entraîné une réduction progressive des capacités d'intervention de l'État dans les espaces ruraux. Ce désengagement a favorisé l'émergence de nouvelles formes d'organisation communautaire, notamment les groupements à vocation coopérative, les associations villageoises et les mutuelles de développement. Ces structures participent progressivement à la réalisation d'actions communautaires dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique villageoise, de l'aménagement local et de la cohésion sociale (BANQUE MONDIALE, 2018, p. 10).

La sous-préfecture de Tiébissou, située au centre de la Côte d'Ivoire, s'inscrit dans cette dynamique communautaire. Elle compte aujourd'hui plusieurs structures à vocation mutualiste qui interviennent dans les villages afin d'améliorer les conditions de vie des populations rurales. Toutefois, malgré ces initiatives locales, de nombreuses localités demeurent confrontées à des difficultés d'accès aux services sociaux de base, à la faiblesse des revenus et à l'insuffisance des équipements collectifs. Cette situation soulève la problématique de l'efficacité réelle des mutuelles dans le processus de développement rural. Dès lors, la question centrale de cette étude est la suivante : dans quelle mesure les mutuelles contribuent-elles effectivement au développement rural dans la sous-préfecture de Tiébissou et quels sont les facteurs qui limitent l'impact de leurs actions ?

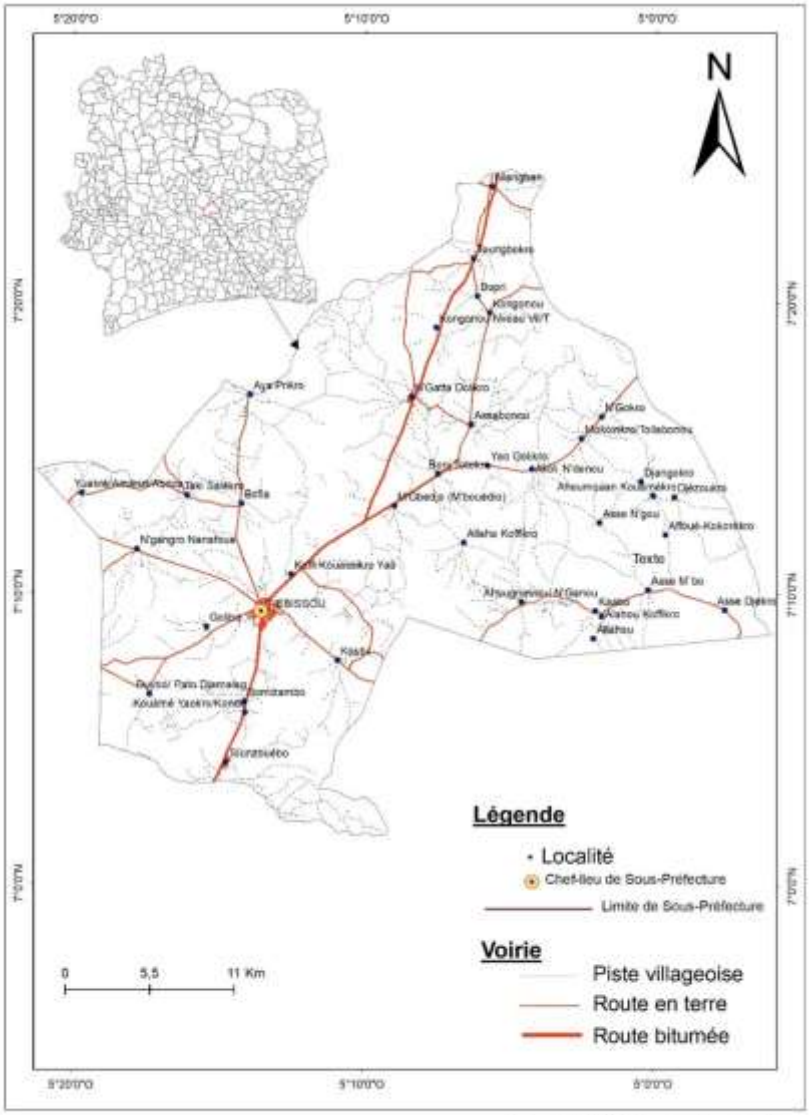
L'objectif général de cette étude est d'analyser la contribution des mutuelles au développement rural dans la sous-préfecture de Tiébissou. De manière spécifique, il s'agit d'identifier les principales formes d'organisations mutualistes, de caractériser leurs domaines d'intervention et d'analyser les contraintes qui limitent leur efficacité.

1. Matériels et méthodes

1.1. Présentation de la zone d'étude

Comme l'illustre la figure 1, la sous-préfecture de Tiébissou est localisée dans le Centre de la Côte d'Ivoire, dans la région du Bélier.

Figure 1: Localisation de la zone d'étude



Source:BNETD 2012 Auteur:ASSOUMOU Assemien Yves, juin 2024

Elle constitue l'une des circonscriptions administratives du département de Tiébissou. Elle couvre une superficie d'environ 934 km² et comptait 65 251 habitants au Recensement général de la population et de l'habitat de 2021 (RGPH/AnStat, 2021). Elle comprend des villages

ruraux et des localités relevant du périmètre communal. Elle est située au centre de la Côte d'Ivoire (figure 1) précisément à environ 285 km d'Abidjan et à 42 km de Yamoussoukro.

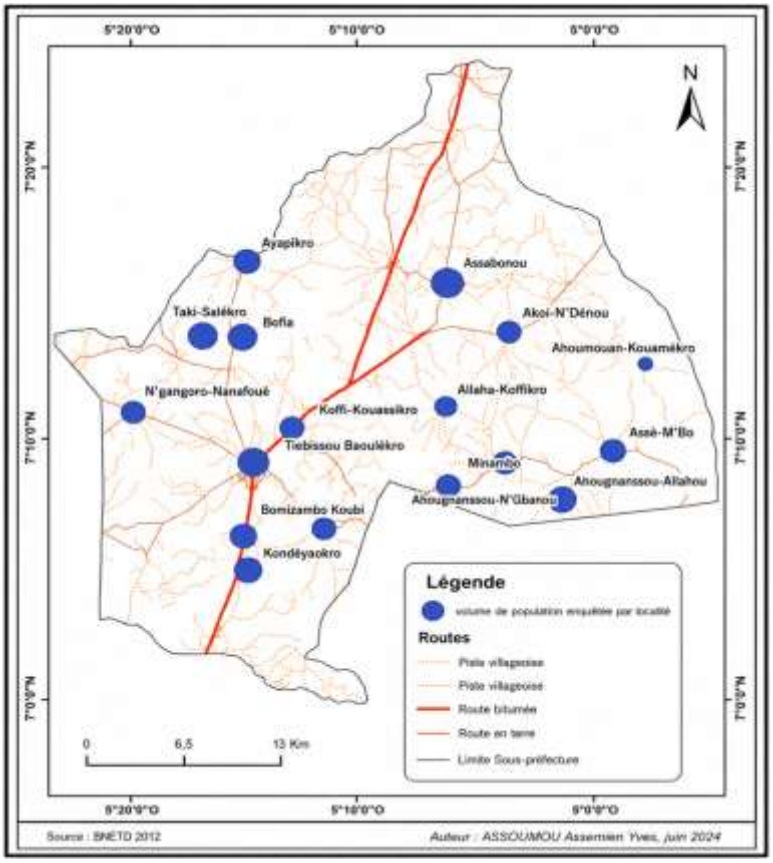
Le choix de cette sous-préfecture se justifie par la présence de nombreuses organisations mutualistes et par l'existence d'actions communautaires orientées vers l'amélioration du cadre de vie rural. Cet espace permet donc d'apprécier les apports, mais aussi les limites, des initiatives locales dans un contexte de besoins sociaux persistants.

1.2. Techniques de collecte et de traitement des données

La méthodologie adoptée repose sur une approche mixte. Elle combine la recherche documentaire, l'observation directe, les entretiens semi-directifs avec les responsables de mutuelles et l'enquête par questionnaire auprès des populations rurales. Les documents consultés ont porté sur le développement rural, les organisations communautaires, les mutuelles et les dynamiques territoriales en Côte d'Ivoire.

Le choix des villages enquêtés a été effectué selon trois critères : l'accessibilité, la présence d'organisations mutualistes et l'existence d'actions de développement observables. Au total, 17 localités ont été retenues comme le montre la figure 2.

Figure 2: Localisation des localités enquêtées



Cette sélection ne prétend pas constituer un inventaire exhaustif de l'ensemble des localités de la sous-préfecture ; elle vise plutôt à analyser des cas significatifs permettant d'apprécier les formes d'intervention des mutuelles.

La taille de l'échantillon a été déterminée à partir de la formule de Bernoulli, mobilisée lorsque la population mère est connue ou estimée et que l'on cherche à obtenir une représentativité statistique minimale. Les paramètres retenus sont : n, taille de l'échantillon ; N, taille de la population mère ; Z, coefficient correspondant au niveau de confiance ; e, marge d'erreur ; p, proportion supposée de la population présentant le caractère étudié ; q = 1 - p. En l'absence de proportion connue, p a été fixé à 0,5 afin de maximiser la taille de l'échantillon.

Les données quantitatives ont été traitées à l'aide du logiciel Sphinx, utilisé pour la conception du questionnaire et l'exploitation statistique. Microsoft Excel a servi à produire certains tableaux et graphiques complémentaires. ArcGIS 10.2 a été utilisé pour la réalisation des cartes. Microsoft Word a uniquement servi à la saisie et à la mise en forme du manuscrit.

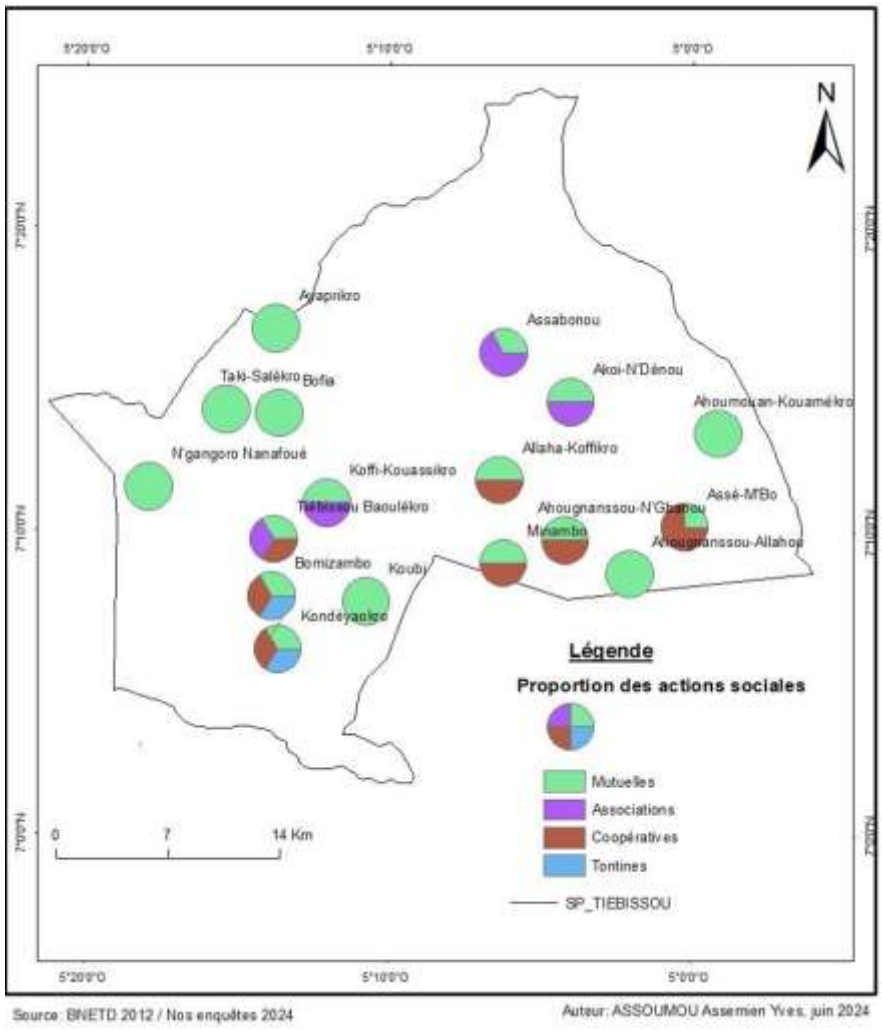
2. Résultats

Les résultats de l'étude sont présentés en trois points. Le premier porte sur les formes d'organisations mutualistes identifiées dans les localités enquêtées. Le deuxième analyse les domaines d'intervention des mutuelles. Le troisième met en évidence les contraintes qui limitent leur contribution au développement rural.

2.1. Une typologie dominée par les mutuelles de développement

Les investigations de terrain ont permis d'identifier quatre formes principales d'organisations à caractère mutualiste : les mutuelles de développement, les coopératives, les associations et les tontines. Les mutuelles de développement constituent la forme la plus présente dans les localités enquêtées comme observé sur la figure 3. Cette prédominance s'explique par leur vocation communautaire et par leur orientation vers des actions collectives concernant l'ensemble du village.

Figure 3: Répartition des types d'organisations mutualistes dans les localités enquêtées



La figure 3 montre que les mutuelles de développement sont représentées dans toutes les localités enquêtées. Les coopératives apparaissent dans un nombre plus restreint de villages et sont généralement liées aux activités économiques, notamment agricoles. Les associations interviennent surtout dans les domaines sociaux et culturels, tandis que les tontines demeurent moins fréquentes. Cette répartition doit être interprétée à l'échelle des 17 localités retenues pour l'enquête et non comme une cartographie exhaustive de toute la sous-préfecture.

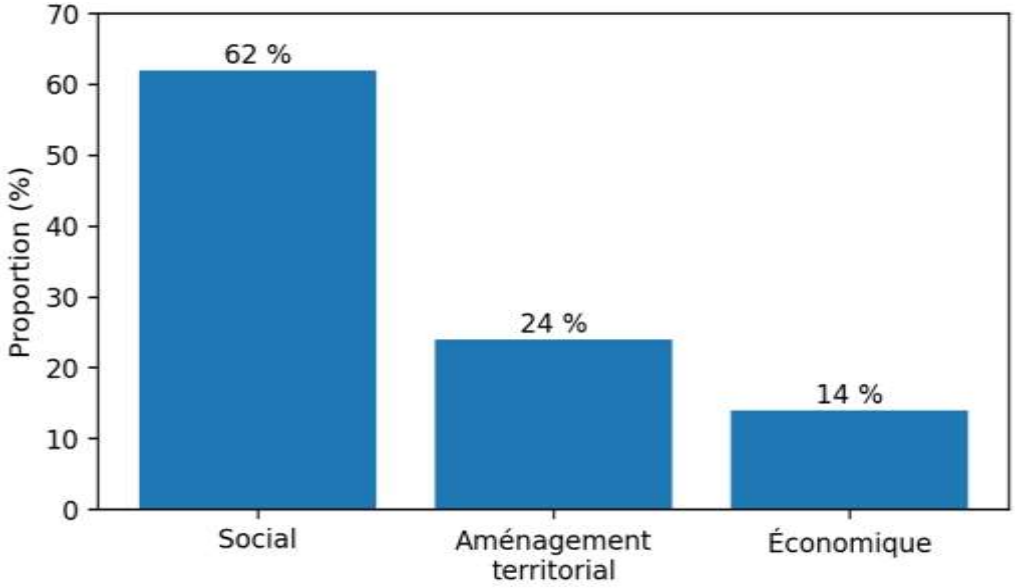
La forte présence des mutuelles de développement traduit l'importance accordée aux actions collectives d'intérêt général. Elle révèle également le rôle des cadres, des ressortissants et des populations résidentes dans la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des projets villageois.

2.2. Des interventions orientées principalement vers le social

Les actions réalisées par les mutuelles dans la sous-préfecture de Tiébissou concernent plusieurs domaines. Pour faciliter l'analyse, elles sont regroupées en trois catégories : le social, l'économique, puis l'aménagement territorial et la gestion des ressources locales comme

l'illustre la figure 4. Cette dernière catégorie remplace l'appellation trop générale de domaine environnemental, car certaines actions observées, comme les lotissements ou l'extension des villages, relèvent davantage de l'organisation de l'espace que de la protection de l'environnement au sens strict.

Figure 4 : Répartition des domaines d'intervention des mutuelles



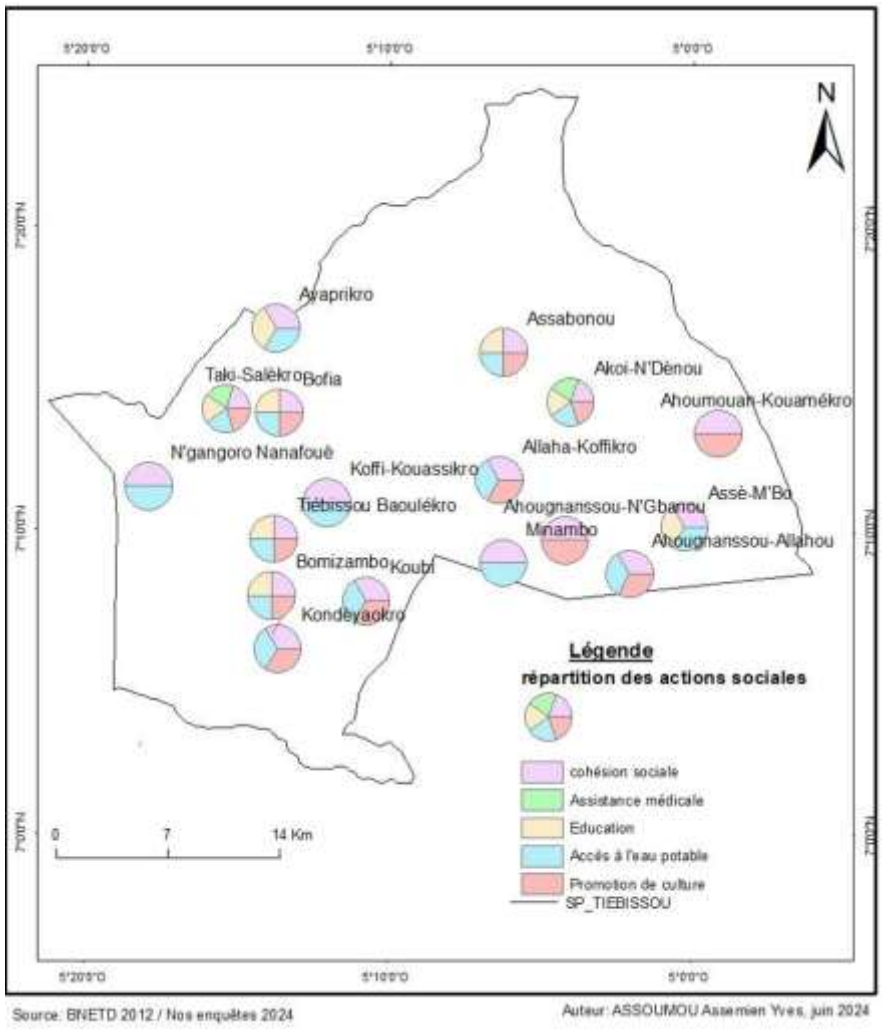
Source : Nos enquêtes, 2024

La figure 4 montre que les interventions des mutuelles se concentrent principalement dans le domaine social (62 %), suivi de l'aménagement territorial et de la gestion des ressources locales (24 %) et, enfin, des activités économiques (14 %). Cette structure traduit une hiérarchisation des priorités communautaires en faveur de la satisfaction des besoins sociaux de base, notamment l'éducation, la santé, l'accès à l'eau potable et la cohésion sociale. Ce résultat corrobore les travaux de A.SEN (1999, p. 87), pour qui le développement repose avant tout sur l'élargissement des capacités humaines. Il rejoint également les analyses de R.D. PUTNAM (1993, p. 167), qui montrent que les réseaux de coopération favorisent la production de biens collectifs. Ainsi, la forte proportion des actions sociales atteste que les mutuelles cherchent prioritairement à améliorer les conditions de vie des populations rurales. La prédominance des interventions sociales observée à la figure 4 se traduit concrètement par une diversité d'actions communautaires réalisées par les mutuelles dans les villages étudiés. La figure 5 met ainsi en évidence les principales actions sociales mises en œuvre au profit des populations rurales.

2.2.1. Les formes d'actions sociales menées par les mutuelles

Les mutuelles de développement interviennent à travers plusieurs formes d'actions sociales visant l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. À la lumière de la figure 5, ces initiatives concernent aussi bien la santé, l'éducation et l'accès à l'eau potable que le renforcement de la cohésion sociale et la valorisation des pratiques culturelles locales.

Figure 5: Répartition des principales actions sociales menées par les mutuelles



La figure 5 met en évidence la diversité des actions sociales menées par les mutuelles dans les localités enquêtées. Ces interventions concernent notamment la cohésion sociale, l'assistance médicale, l'éducation, l'accès à l'eau potable et la valorisation culturelle. Cette pluralité témoigne d'une approche intégrée du développement local, dans laquelle les mutuelles ne se limitent pas à la construction d'infrastructures, mais contribuent également au renforcement du tissu social et à la consolidation de l'identité communautaire. Cette dynamique correspond à la conception du capital social développée par R.D. PUTNAM (1993, p. 170), selon laquelle les relations de confiance et les normes de réciprocité favorisent la coopération au sein des communautés. Les mutuelles apparaissent ainsi comme des dispositifs institutionnels capables de transformer les solidarités traditionnelles en actions concrètes de développement.

2.2.2. Quelques illustrations des réalisations des mutuelles

Les photographies 1,2,3,4 et 5 mettent en évidence diverses réalisations initiées ou soutenues par les mutuelles de développement dans les villages de la sous-préfecture de Tiébissou. Elles concernent respectivement une ambulance au centre de santé de Taki-Salèkro, une hydraulique

villageoise améliorée à Ayaprikro, un logement d'enseignant à Assè-M'bo, un barrage hydroagricole à Ayaprikro et une extension de lotissement à Kondè-Yaokro.

Photo 1: *L'Ambulance du centre de santé de Taki-Salèkro*



Source : Nos enquêtes, 2024

Photo 2: *Vue d'une Hydraulique villageoise améliorée à Ayaprikro*



Source : Nos enquêtes, 2024

Photo 3: Vue de Logement d'enseignant construit à Assè-M'bo



Source : Nos enquêtes, 2024

Photo 4*: Vue de Barrage hydroagricole d'Ayaprikro*



Source : Nos enquêtes, 2024

Photo 5: Vue d'Extension du lotissement de Kondè-Yaokro



Source : Nos enquêtes, 2024

-L'ambulance du centre de santé de Taki-Salèkro

L'acquisition de cette ambulance traduit le rôle d'intermédiation institutionnelle assuré par la Mutuelle de Développement de Taki-Salèkro (MUDETSA). Celle-ci a permis d'identifier le besoin sanitaire, de mobiliser les populations et de négocier avec les autorités compétentes. Cette dynamique illustre l'action collective organisée et la gouvernance communautaire des ressources collectives (E. OSTROM, 1990, p. 92).

-L'Hydraulique villageoise améliorée à Ayaprikro

Cette infrastructure résulte d'une mobilisation communautaire coordonnée par la Mutuelle des Ressortissants d'Ayaprikro (MUREA) à travers les cotisations et l'appui des cadre de cette localité. Elle traduit la capacité des acteurs locaux à convertir la solidarité sociale en investissement collectif durable, en cohérence avec la notion de capital social développée par R.D. PUTNAM (1993, p. 170).

-Le logement d'enseignant d'Assè-M'bo

Cette réalisation illustre l'engagement de la Mutuelle de Développement du Village d'Assè-M'Bo (MUDEVA) dans l'amélioration des conditions d'accueil des enseignants et, par extension, dans le renforcement de l'offre éducative locale. Elle confirme le rôle des organisations communautaires dans la production des biens collectifs et dans la réduction des déficits infrastructurels en milieu rural (C. DUPUY, 1990, p. 354 ; Y.S.K. KOFFI, K.J. KRA et M.E. ADIGRA, 2018, p. 402).

-Le barrage hydroagricole d'Ayaprikro

Les résultats de l'enquête révèlent que ce barrage constitue une infrastructure stratégique initiée par la Mutuelle des Ressortissants d'Ayaprikro (MUREA)afin de soutenir les activités agricoles et de sécuriser les revenus des ménages ruraux. Cette action s'inscrit dans la logique des moyens d'existence durables qui associent infrastructures productives et résilience économique (I. SCOONES, 1998, p. 7).

-L'Extension du lotissement de Kondè-Yaokro

Selon les informations collectées sur le terrain (2024), cette opération met en évidence l'implication de la Mutuelle de Développement Socio-économique de Gbomi-Kondè-Yaokro(MUDESGK) dans l'organisation foncière et la structuration de l'espace villageois. Elle traduit son rôle dans la gouvernance territoriale locale et dans les dynamiques d'aménagement de l'espace rural (A.A. HAUHOUOT, 2002, p. 168-172).

En conclusion, l'analyse des données issues de nos enquêtes de terrain (2024) montre que les mutuelles de développement occupent une place centrale dans la réalisation des infrastructures

collectives dans la sous-préfecture de Tiébissou. Elles interviennent dans l'identification des besoins, la mobilisation des ressources, la négociation institutionnelle et le suivi des travaux. Ces organisations apparaissent ainsi comme de véritables acteurs communautaires du développement local, confirmant l'importance de l'action collective, du capital social et de l'organisation territoriale dans les dynamiques de développement rural (E. OSTROM, 1990, p.95)

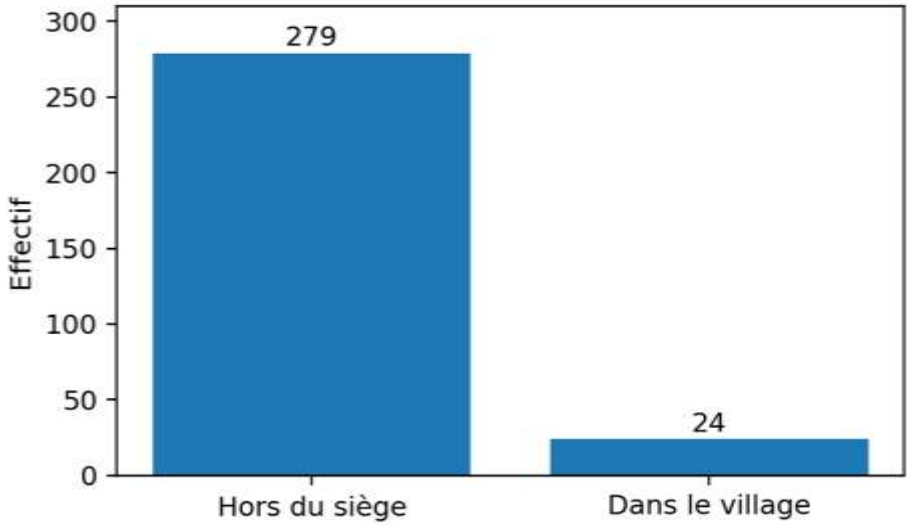
2.3. Des pesanteurs structurelles, socio-culturelles et économiques : un frein aux actions des mutuelles

Malgré leur contribution au développement local, les mutuelles de développement de la sous-préfecture de Tiébissou demeurent confrontées à plusieurs contraintes qui limitent leur efficacité et leur capacité d'action. Ces difficultés relèvent principalement de facteurs structurels, socioculturels et économiques qui influencent leur fonctionnement, leur gouvernance ainsi que la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des projets communautaires.

2.3.1. Les pesanteurs structurelles

Les pesanteurs structurelles concernent l'organisation interne des mutuelles. À la lumière de la Figure 6, une part importante des membres des bureaux exécutifs réside hors des villages où se trouvent les sièges des structures.

Figure 6: Répartition des membres des bureaux exécutifs selon le lieu de résidence



Source : Nos enquêtes, 2024

La figure 6 révèle que 279 membres des bureaux exécutifs, soit 92 % de l'effectif recensé, résident hors de leur village d'origine, contre seulement 24 membres vivant dans les localités concernées. Cette configuration montre que la gouvernance des mutuelles repose principalement sur les cadres et ressortissants installés en milieu urbain, qui mobilisent des ressources financières, relationnelles et institutionnelles au profit de leurs communautés

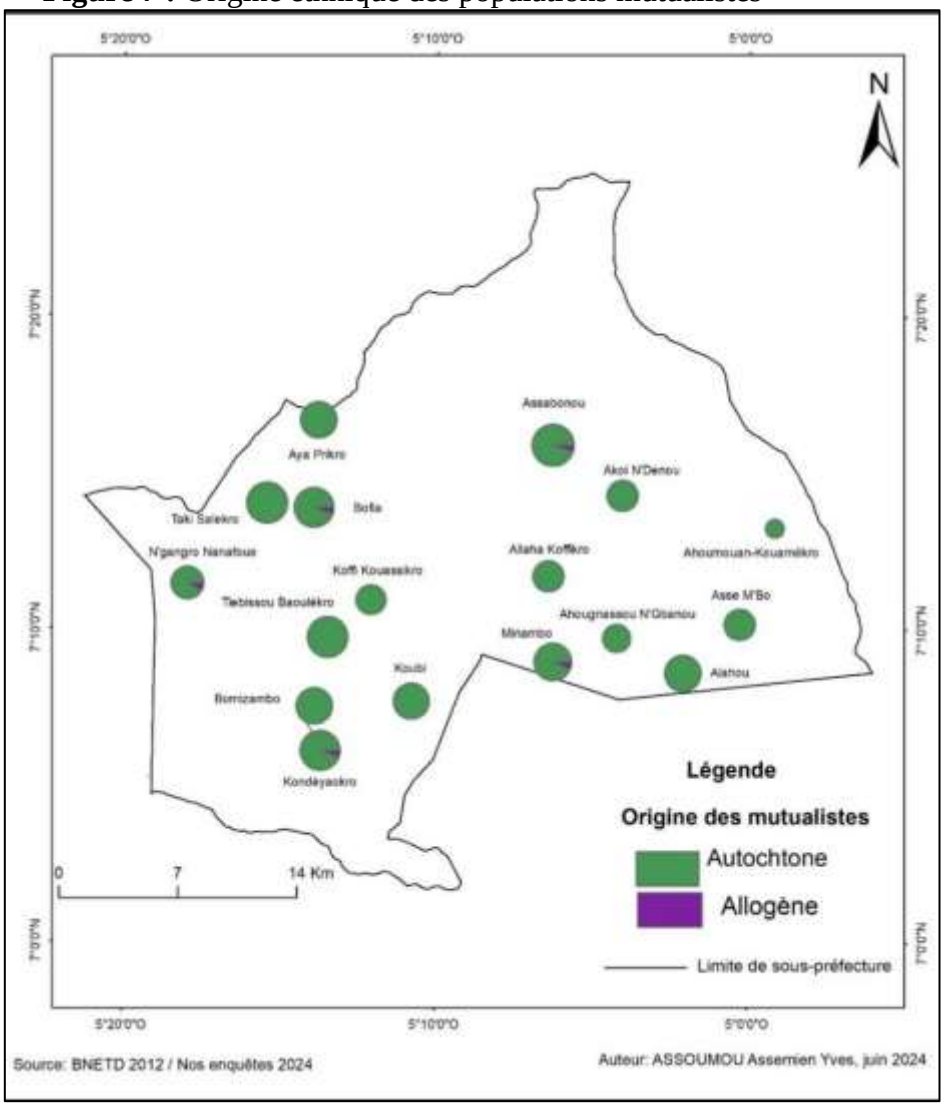
d'origine. Cette situation illustre la logique des associations d'originaires décrite par L. BAZIN (2014, p. 3), selon laquelle les élites urbaines jouent un rôle déterminant dans la réalisation d'équipements collectifs dans les villages. Toutefois, cette concentration du pouvoir décisionnel peut aussi limiter la participation des résidents locaux et générer des tensions dans la gestion des projets.

2.3.2. Les pesanteurs socioculturelles et les limites de l'inclusion sociale

Les pesanteurs socioculturelles renvoient à l'ensemble des valeurs, représentations, normes et pratiques sociales susceptibles d'influencer les comportements collectifs et les dynamiques organisationnelles au sein d'une société. Selon Pierre Bourdieu, ces mécanismes sociaux s'inscrivent dans des logiques de reproduction culturelle qui tendent à préserver les structures sociales établies (P. BOURDIEU, 1979, p. 42). Dans la sous-préfecture de Tiébissou, ces pesanteurs se traduisent par une forte valorisation de l'identité communautaire et des liens d'appartenance villageoise. Les populations locales, majoritairement attachées aux traditions et aux valeurs coutumières, manifestent une certaine méfiance à l'égard des personnes perçues comme extérieures à la communauté.

Cette logique communautaire influence le fonctionnement des mutuelles de développement. L'adhésion à ces organisations repose généralement sur l'appartenance au village, aux lignages locaux ou aux réseaux sociaux autochtones. Ainsi, les allogènes et, dans certains cas, les allochtones demeurent faiblement représentés dans les structures mutualistes, malgré leur participation aux activités économiques locales et leur capacité potentielle à contribuer au développement communautaire (voir figure 7). Cette situation limite l'ouverture sociale des mutuelles et réduit les possibilités de mobilisation élargie des ressources humaines, financières et techniques.

Figure 7 : Origine ethnique des populations mutualistes



La figure 7 met en évidence la répartition géographique de l'origine ethnique des adhérents des mutuelles de développement dans la sous-préfecture de Tiébissou. Elle révèle une nette domination des autochtones dans les mutuelles villageoises, traduisant une faible intégration des populations non originaires des localités concernées. Cette prédominance des autochtones s'explique principalement par les critères socioculturels d'adhésion qui privilégient les individus entretenant des liens historiques, familiaux ou fonciers avec les villages. De ce fait, l'accès des allogènes aux instances mutualistes demeure limité dans plusieurs localités rurales. Toutefois, certaines exceptions apparaissent dans les villages d'Assabonou, de Kondè-Yaokro, de Minambo, de Bofia et de N'gangoro Nananfouè, où la présence d'allogènes au sein des mutuelles est observée. Cette situation peut s'expliquer par une plus grande ouverture socio-économique de ces localités, liée aux dynamiques migratoires, aux échanges commerciaux ou à l'importance des activités agricoles. Ces espaces présentent ainsi des formes d'intégration communautaire relativement plus inclusives.

En définitive, les pesanteurs socioculturelles constituent un facteur limitant pour les mutuelles de développement dans la sous-préfecture de Tiébissou. En privilégiant principalement les logiques identitaires et communautaires, elles réduisent l'inclusion sociale et limitent la participation de certains acteurs pourtant susceptibles de renforcer les capacités organisationnelles et financières des mutuelles. Cette situation montre que les dynamiques de développement local restent fortement influencées par les structures sociales et les représentations culturelles des communautés rurales.

2.3.3. Les pesanteurs économiques

Le tableau 1 présente la répartition des enquêtés selon le revenu mensuel.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon le revenu annuel

Revenu annuel (F CFA)	Effectif	Proportion (%)
Pas de réponse	25	10,68
[25 000 - 50 000]	118	50,43
[50 000 - 100 000]	50	21,37
[100 000 - 300 000]	26	11,11
[300 000 - 1 000 000]	10	4,27
[1 000 000 et plus[	5	2,14
Total	234	100

Source : Nos enquêtes, 2023

Le tableau 1 montre que 50,43 % des enquêtés disposent d'un revenu annuel inférieur ou égal à 50 000 F CFA, tandis que 21,37 % perçoivent entre 50 000 et 100 000 F CFA. Cette distribution met en évidence la faiblesse des ressources monétaires des mutualistes, ce qui réduit leur capacité à honorer régulièrement les cotisations. Cette contrainte financière confirme les analyses de I. SCOONES (1998, p. 5), selon lesquelles la vulnérabilité des ménages ruraux limite leur aptitude à mobiliser des ressources pour des investissements collectifs. Elle rejoint également les observations de la BANQUE MONDIALE (2018, p. 15), qui souligne la persistance de la pauvreté monétaire en milieu rural ivoirien. Ainsi, la faible capacité contributive des membres constitue un facteur explicatif majeur des difficultés de financement des mutuelles.

2.3.4. Des perspectives d'amélioration pour renforcer l'efficacité des mutuelles

Face aux pesanteurs structurelles, socioculturelles et économiques qui limitent les actions des mutuelles de développement dans la sous-préfecture de Tiébissou, plusieurs mesures peuvent être envisagées afin d'améliorer leur fonctionnement et de renforcer leur contribution au développement local.

Sur le plan structurel, il apparaît nécessaire de promouvoir une gouvernance plus participative et inclusive des mutuelles. La forte concentration des responsabilités entre les mains des cadres résidant en milieu urbain limite parfois l'implication effective des populations locales dans la gestion des projets. Il conviendrait donc de renforcer la représentation des résidents villageois

au sein des organes décisionnels, notamment à travers la mise en place de mécanismes de gestion décentralisée et de comités locaux de suivi. Cette approche favoriserait une meilleure appropriation communautaire des projets et réduirait les tensions liées à la centralisation du pouvoir décisionnel. Cette orientation rejoint les principes de gouvernance participative développés par E. OSTROM (1990, p. 90), selon lesquels la participation des acteurs locaux améliore l'efficacité des organisations collectives.

Sur le plan socioculturel, les mutuelles gagneraient à adopter des stratégies favorisant une plus grande inclusion sociale. L'ouverture progressive des structures mutualistes aux allogènes et aux allochtones impliqués dans la vie économique locale pourrait permettre d'élargir les capacités humaines, techniques et financières des organisations. Cette inclusion devrait toutefois s'appuyer sur des mécanismes de dialogue communautaire et de sensibilisation afin de préserver la cohésion sociale et les valeurs locales. La promotion d'une gouvernance fondée sur la solidarité territoriale plutôt que sur les seules logiques identitaires contribuerait à renforcer la coopération entre les différents groupes sociaux présents dans les villages. Cette approche s'inscrit dans la logique du capital social développée par R.D. PUTNAM (1993, p. 170), selon laquelle la confiance et la coopération renforcent l'efficacité des actions collectives.

Par ailleurs, le renforcement des capacités organisationnelles constitue une nécessité pour améliorer l'efficacité des mutuelles. Des formations en gestion administrative, financière et en montage de projets permettraient aux responsables mutualistes de mieux planifier les interventions et de rechercher des partenariats institutionnels durables. L'accompagnement technique des collectivités territoriales, des ONG et des structures d'appui au développement local pourrait également contribuer à professionnaliser la gestion des mutuelles et à améliorer leur crédibilité auprès des partenaires financiers. Cette dynamique rejoint les analyses de D.C. NORTH (1990, p. 3), qui soulignent le rôle des institutions dans l'amélioration des performances organisationnelles et du développement économique.

Sur le plan économique, la diversification des sources de financement apparaît indispensable pour réduire la dépendance excessive aux cotisations des membres. Les mutuelles pourraient développer des activités génératrices de revenus collectifs, telles que les projets agricoles communautaires, les coopératives de commercialisation ou les fonds de solidarité villageois. Ces initiatives permettraient de renforcer leur autonomie financière et d'assurer une meilleure continuité des projets de développement. Cette orientation rejoint l'approche des moyens d'existence durables développée par I. SCOONES (1998, p. 5), qui insiste sur la diversification des ressources comme facteur de résilience des communautés rurales.

En outre, l'instauration de mécanismes de transparence et de reddition des comptes apparaît essentielle pour renforcer la confiance des populations envers les mutuelles. La publication régulière des bilans financiers, l'organisation d'assemblées générales participatives et le contrôle collectif des ressources contribueraient à améliorer la gouvernance interne et à encourager les adhésions. Cette exigence de transparence rejoint les analyses de P. BOURDIEU (1979, p. 42), selon lesquelles les rapports sociaux et les mécanismes de pouvoir influencent durablement les dynamiques organisationnelles.

En définitive, l'amélioration du fonctionnement des mutuelles de développement dans la sous-préfecture de Tiébissou nécessite une approche intégrée reposant sur le renforcement de la gouvernance locale, l'inclusion sociale, la diversification économique et la professionnalisation des structures mutualistes. Ces différentes mesures permettraient de consolider le rôle des mutuelles comme acteurs du développement territorial et de la cohésion sociale en milieu rural.

3. Discussion

Les résultats de cette étude montrent que les mutuelles de développement constituent des acteurs majeurs du développement rural dans la sous-préfecture de Tiébissou. La diversité des organisations recensées mutuelles de développement, coopératives, associations et tontines traduit l'existence d'un tissu communautaire dynamique capable de mobiliser les populations autour des besoins collectifs. Les réalisations observées, notamment les infrastructures hydrauliques, les logements d'enseignants, les barrages hydroagricoles et les ambulances villageoises, illustrent leur contribution effective à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Ces résultats confirment les analyses de l'action collective et de la gestion communautaire des biens collectifs développées par C. DUPUY (1990, p. 354) et E. OSTROM (1990, p. 95).

L'étude révèle également que les mutuelles accordent une priorité majeure aux actions sociales, particulièrement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau potable et de la cohésion communautaire. Cette orientation montre que les populations rurales privilégient la satisfaction des besoins fondamentaux avant les investissements strictement économiques. Cette dynamique rejoint l'approche des capabilités selon laquelle le développement repose d'abord sur l'amélioration des libertés réelles et des conditions d'existence des individus (A. SEN, 1999, p. 90). Toutefois, la faible proportion des investissements économiques limite la capacité des mutuelles à générer une transformation durable des revenus des ménages ruraux.

Par ailleurs, les résultats montrent que la gouvernance des mutuelles repose largement sur les cadres et ressortissants vivant hors des villages. Ces acteurs jouent un rôle central dans la mobilisation des ressources financières, relationnelles et institutionnelles nécessaires à la

réalisation des projets communautaires. Cette situation confirme l'importance du capital social et des réseaux d'appartenance dans les dynamiques de développement local (R.D. PUTNAM, 1993, p. 168 ; L. BAZINN, 2014, p. 78). Cependant, cette concentration du pouvoir décisionnel entre les mains des élites urbaines peut réduire la participation effective des résidents locaux et engendrer des tensions dans la gestion des projets.

En outre, les résultats mettent en évidence plusieurs contraintes structurelles, économiques et socioculturelles qui limitent l'impact des mutuelles sur le développement rural. La faiblesse des revenus des adhérents réduit la régularité des cotisations et fragilise les capacités de financement des projets communautaires. Cette situation rejoint les analyses de I. SCOONES (1998, p. 7), selon lesquelles la vulnérabilité économique constitue un frein majeur à la durabilité des initiatives locales. Elle confirme également les constats sur la persistance de la pauvreté rurale en Côte d'Ivoire (BANQUE MONDIALE, 2018, p. 47).

Sur le plan socioculturel, la faible ouverture à certains groupes sociaux, notamment les allogènes, ainsi que la concentration du pouvoir entre les mains des cadres ressortissants, limitent l'inclusion sociale et la participation communautaire. Ces réalités traduisent les limites internes de la gouvernance locale et montrent que la solidarité communautaire, bien qu'efficace, demeure parfois sélective. Cette observation rejoint les analyses sur les pesanteurs territoriales et les logiques d'exclusion dans les dynamiques locales de développement (A. A. HAUHOUOT, 2002, p. 163).

Ces résultats montrent ainsi que les mutuelles, bien qu'elles constituent des instruments pertinents de mobilisation communautaire et de développement local, ne peuvent à elles seules résorber durablement la précarité rurale. Leur efficacité dépend largement de l'environnement institutionnel, économique et politique dans lequel elles évoluent. Cette observation confirme l'approche institutionnaliste selon laquelle le développement repose sur l'articulation entre initiatives locales, règles institutionnelles et politiques publiques (D.C. NORTH, 1990, p. 7). Sur le plan théorique, cette étude montre que les concepts d'action collective, de capital social, de gouvernance locale et de développement territorial constituent des cadres analytiques pertinents pour comprendre les mutuelles de développement. Sur le plan pratique, les résultats soulignent la nécessité de renforcer les capacités organisationnelles des mutuelles, d'adapter les modalités de cotisation aux revenus des membres, de promouvoir une gouvernance plus inclusive et de consolider les partenariats avec les collectivités territoriales et les services de l'État.

Cette recherche, réalisée dans dix-sept localités sélectionnées selon des critères de présence des mutuelles et de réalisations observables, offre une analyse approfondie mais présente certaines

limites. Les résultats ne peuvent être généralisés à l'ensemble du département sans précaution méthodologique. En outre, certaines données reposent sur les déclarations des enquêtés, ce qui peut introduire des biais d'appréciation. Ces limites n'invalident pas les conclusions, mais invitent à des recherches complémentaires sur l'impact quantitatif des mutuelles à plus grande échelle.

Au terme de cette discussion, il apparaît que les mutuelles de développement constituent des acteurs essentiels de la gouvernance territoriale dans la sous-préfecture de Tiébissou. Elles participent à la réalisation d'équipements collectifs, au renforcement de la cohésion sociale et à l'amélioration des conditions de vie. Toutefois, leur contribution demeure partielle et structurellement limitée par la faiblesse des ressources, les contraintes organisationnelles et l'environnement institutionnel. Les mutuelles apparaissent ainsi comme des leviers importants du développement rural, dont l'efficacité maximale dépend d'une articulation étroite entre solidarité communautaire, gouvernance inclusive et action publique (A.A. HAUHOUOT, 2002, p. 160-178 ; DC. NORTHH, 1990, p. 3-12).

Conclusion

Les mutuelles de développement occupent une place importante dans les dynamiques de développement rural de la sous-préfecture de Tiébissou. Elles contribuent à la réalisation d'infrastructures sociales, à la cohésion communautaire, à l'accès à certains services de base et à l'aménagement local. Leur action témoigne de la capacité des populations rurales à s'organiser pour répondre à des besoins collectifs.

Cependant, leur contribution demeure partielle face à la persistance de la précarité rurale. Les contraintes structurelles, socioculturelles et économiques limitent leur efficacité et leur capacité à transformer durablement les conditions de vie. Les mutuelles ne peuvent donc être considérées comme une solution suffisante au développement rural ; elles constituent plutôt des acteurs complémentaires dont l'efficacité dépend de leur gouvernance et de leur articulation avec les politiques publiques.

Le renforcement de leurs capacités organisationnelles, l'inclusion des différentes catégories d'acteurs, l'adaptation des cotisations et la mise en place de mécanismes de suivi-évaluation apparaissent comme des conditions essentielles pour accroître leur impact dans la sous-préfecture de Tiébissou.

Références bibliographiques

BANQUE MONDIALE, 2018, *Rapport sur le développement rural et la pauvreté en Côte d'Ivoire*, Washington D.C., Banque mondiale, 96 p.

BAZIN Laurent, 2014, *Associations d'originaires et production de l'autochtonie en Côte d'Ivoire*, Paris, IRD, 89 p.

BILODEAU Angèle, CLAVIER Carole, GALARNEAU Marilène, FORTIER Marie-Martine et DESHAIES Suzanne, 2014, *Analyse des réseaux d'action locale pour le développement social dans neuf territoires montréalais*, Montréal, Centre de recherche sur les inégalités sociales de santé de Montréal, 51 p.

BOURDIEU Pierre, 1979, *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 670 p.

BOURQUE Denis, 2012, « Intervention communautaire et développement des communautés », *Reflets*, vol. 18, n°1, Ottawa, Presses de l'Université du Québec, p. 40-60.

CAILLOUETTE Jacques, 1994, « L'État partenaire du communautaire : vers un nouveau modèle de développement », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, n°1, Montréal, Université du Québec à Montréal, p. 161-175.

DUPUY Claude, 1990, « Les associations villageoises au Sénégal : fonctions économiques et modalités de financement », *Revue Tiers Monde*, vol. 31, n°122, Paris, Armand Colin, p. 351-375.

FISETTE Jacques et SALMI Mustapha, 1991, « Le désengagement de l'État en Afrique et les initiatives locales : la naissance de nouvelles formes de partenariat », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, n°95, Québec, Université Laval, p. 349-368.

HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, Abidjan, EDUCI, 374 p.

INS (Institut National de la Statistique), 2021, *Recensement général de la population et de l'habitat 2021 : résultats globaux définitifs*, Abidjan, INS, 89 p.

KOFFI Yéboué Stéphane Koissy, KRA Kouadio Joseph et ADIGRA Mousso Emmanuel, 2018, « Quelles synergies entre collectivités décentralisées et associations villageoises pour le développement rural dans la commune de Bongouanou ? », *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES)*, n°5, Bouaké, Université Alassane Ouattara, p. 387-401.

KONE Karidja, 2005, *Le mouvement mutualiste en France et en Afrique subsaharienne : quelles leçons pour le développement des mutuelles de santé en Côte d'Ivoire ?* Alexandrie, Université Senghor, 76 p.

MOUPOU Moïse et MBANGA Lawrence Akei, 2008, « Désengagement de l'État et réponses paysannes au Cameroun », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°241-242, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 45-68.

NORTH Douglass Cecil, 1990, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press, 152 p.

OSTROM Elinor, 1990, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 280 p.

PUTNAM Robert David, 1993, *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, Princeton University Press, 258 p.

REY Pascal, 2009, « Quelle base pour les approches ascendantes ? Une redéfinition de l'approche participative dans la construction des politiques de gestion des ressources naturelles en Guinée maritime », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 9, n°1, Montréal, Université du Québec à Montréal, p. 1-18.

SCOONES Ian, 1998, *Sustainable Rural Livelihoods: A Framework for Analysis*, Brighton, Institute of Development Studies, Working Paper n°72, 22 p.

SEN Amartya, 1999, *Development as Freedom*, Oxford, Oxford University Press, 366 p.

TSOGBOU Dieudonné Lekane, 2003, « Mutuelle communautaire de croissance (MC2) et développement rural à Baham (Cameroun) », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°221, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, pp. 1-10.

YAPI-DIAHOU Alphonse, 2022, « De la décentralisation et du développement : un mariage par consentement ou un mariage de raison ? », in KOFFI-DIDIA A.M., YASSI G.I., PISTRE P. et ARAGAU C. (dir.), *Des espaces ruraux face aux métropoles*, Abidjan, Géotrope, p. 61-71.

Auteurs

[1]Etudiant, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Groupe de Recherches Interdisciplinaire pour le Développement des Espaces Ruraux (GRIDER), yvesassemien@gmail.com

[2]Enseignant-Chercheur, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Groupe de Recherches Interdisciplinaires pour le Développement des Espaces Ruraux (GRIDER), assikopeh@gmail.com

[3]Enseignant-Chercheur, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Équipe de Recherche Espace-Système et Prospective (ERESP) et Groupe de Recherche Interdisciplinaire pour le Développement des Espaces Ruraux (GRIDER), tankwameh@gemail.com

INDEXATIONS INTERNATIONALES DE LA REVUE DALOGEO

https://sjifactor.com/passport.php?id=25351

https://portal.issn.org/resource/ISSN/2707-5028

https://reseau-mirabel.info/revue/15266/DaloGeo